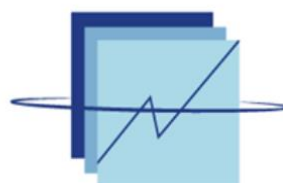


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ANSD

Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie

ENQUETE SUR L'EMPLOI, LA REMUNERATION ET LES HEURES DE TRAVAIL (EERH)



**NOTE D'ANALYSE
T4 2025**

Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprises pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note d'analyse trimestrielle de l'Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de travail (EERH). Elle permet de dresser une gamme d'indicateurs trimestriels sur l'offre d'emplois salariés, la rémunération brute des employés, les heures travaillées auprès des entreprises du secteur formel, en l'occurrence celles évoluant dans l'industrie, la construction, le commerce et les services. Toutefois, ces indicateurs ne prennent pas en compte les employés de l'administration publique.

Les indicateurs sont publiés trimestriellement et sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de couverture est inférieur à 100%.

Analyse d'ensemble : Une hausse du nombre d'employés

Au quatrième trimestre 2025, le nombre d'employés salariés dans le secteur moderne hors administration publique est évalué à 341 945 contre 332 806 un an plus tôt, soit une augmentation de 2,7%. De même, les rémunérations globales s'accroissent de 3,4% sur la même période, passant de 399,9 milliards de FCFA à 413,4 milliards de FCFA. Concernant les heures hebdomadaires moyennes travaillées par employé, elles augmentent de 0,3% au quatrième trimestre de 2025.

I. Analyse de l'emploi

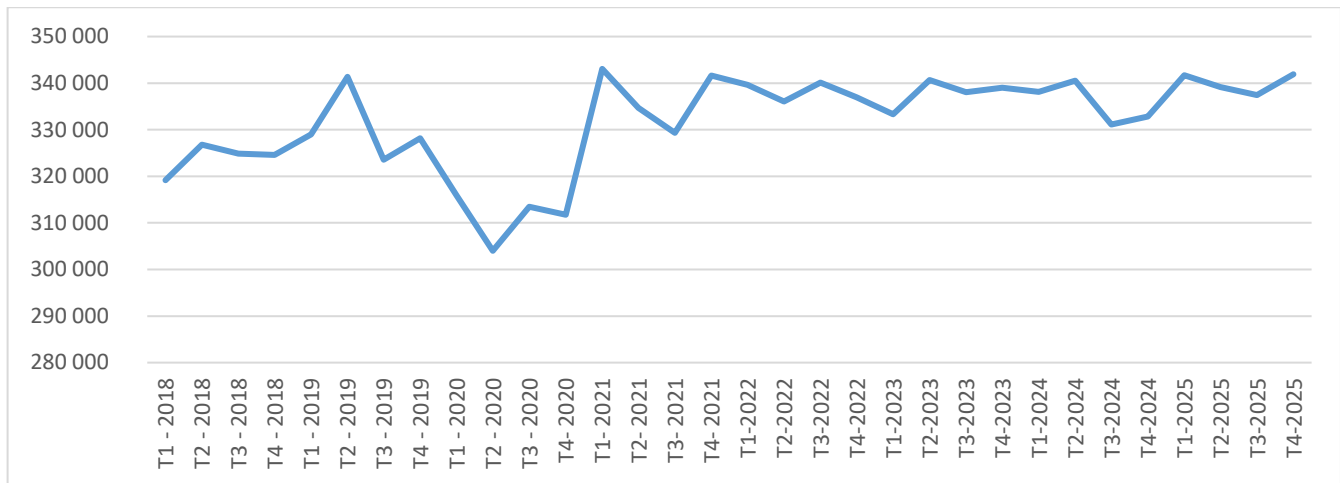
I.1 Vue d'ensemble : Le nombre d'employés dans le secteur moderne s'accroît de 2,7%.

Le nombre d'employés dans le secteur moderne, hors administration publique, augmente de 2,7% au quatrième trimestre 2025, comparativement à celui de la période correspondante de l'année précédente. Cette hausse est consécutive à celle des effectifs dans les secteurs de l'industrie (+11,0%) et du commerce (+2,3%). Toutefois, elle a été contrebalancée par la baisse des effectifs dans le secteur de la construction (-8,1%) et des services (-0,2%).

L'augmentation des effectifs dans le secteur de l'industrie est imputable à la hausse du nombre d'employés dans les activités de fabrication (+11,9%), extractives (+6,7%) et de production et de distribution d'électricité et de gaz (+4,8%), dans une moindre mesure.

La baisse des effectifs dans le secteur des services est due principalement au recul du nombre d'employés dans les activités de l'information et de la communication (-7,1%), d'hébergement et de restauration (-2,8%) et spécialisées, scientifiques et techniques (-1,3%).

Graphique 1 : Evolution du nombre d'employés salariés dans le secteur moderne



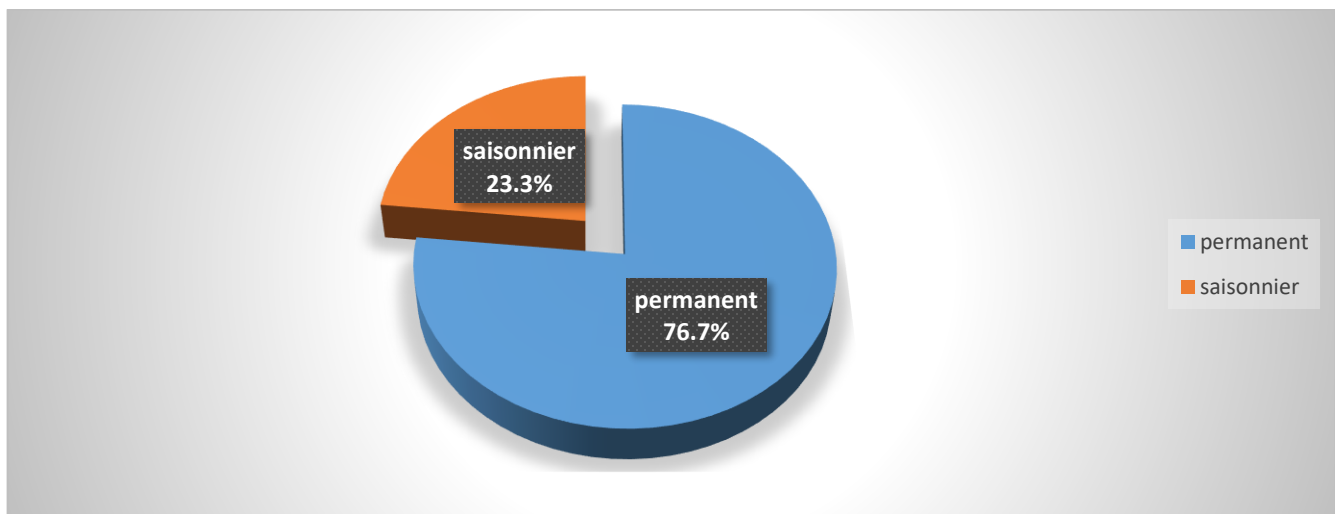
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

I.2. Répartition des employés selon le statut (permanent ou saisonnier)

L'analyse de la répartition du nombre d'employés dans le secteur moderne hors administration publique, selon le statut, révèle une prédominance des permanents (76,7%) au quatrième trimestre 2025.

Par ailleurs, suivant le secteur d'activité (cf. tableau 2), il est noté une prédominance de l'emploi permanent dans la quasi-totalité des branches d'activités. Toutefois, il convient de noter un recours assez important aux saisonniers dans les sous-secteurs des services de soutien et de bureau (44,0%), de l'enseignement (42,9%), des industries extractives (40,7%) et de la construction (34,5%).

Graphique 2: Répartition des employés selon le statut dans l'emploi au quatrième trimestre 2025

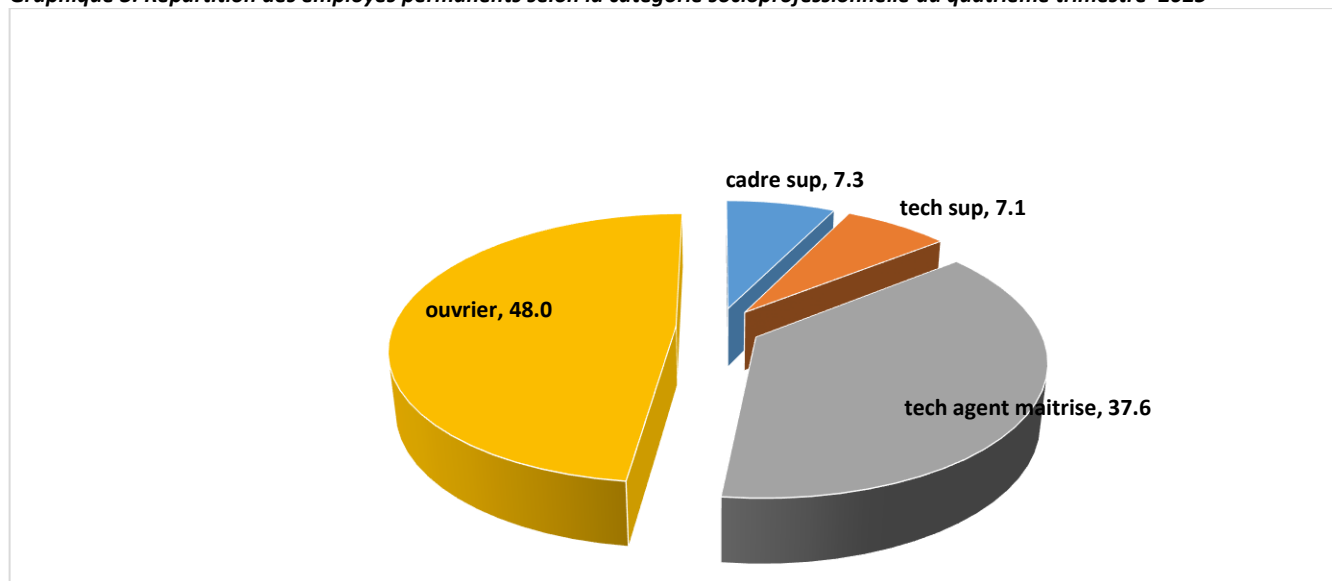


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

I.3. Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle

La répartition du nombre d'employés permanents, dans le secteur moderne hors administration publique, suivant la catégorie socioprofessionnelle, montre une prédominance des ouvriers (48,0%) au quatrième trimestre 2025. Ils sont suivis des techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés qui représentent 37,6% des permanents. Les techniciens supérieurs et les cadres supérieurs sont les moins représentés avec des proportions respectives de 7,1% et de 7,3%.

Graphique 3: Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au quatrième trimestre 2025



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

L'analyse suivant le secteur d'activités (cf. tableau 3) montre également une prépondérance des ouvriers dans tous les sous-secteurs de l'industrie hormis ceux de l'« électricité et gaz » et de l'« eau, assainissement et traitement des déchets et dépollution », où il est noté une prédominance des techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés avec des proportions respectives de 64,4% et 48,1%.

Par ailleurs, au trimestre sous revue, 66,0% des effectifs permanents dans la construction sont dans la catégorie des ouvriers. De même, dans le secteur du commerce, 46,0% des permanents sont de cette catégorie socioprofessionnelle.

Dans les services, il est noté une certaine hétérogénéité dans la distribution de l'effectif des employés suivant le sous-secteur. En effet, l'effectif des ouvriers est plus important dans les services de soutien et de bureau (76,5%), les activités immobilières (57,9%), les services d'hébergement et de restauration (58,3%), les activités artistiques, sportives et récréatives

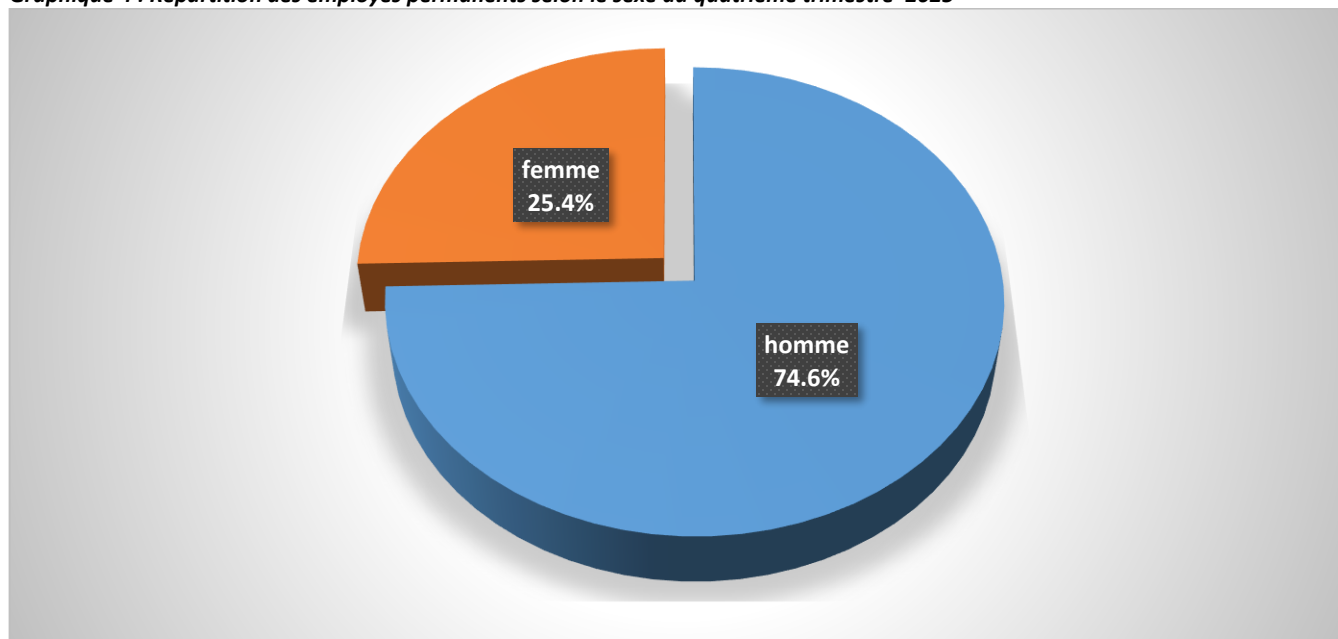
(54,8%), les activités pour la santé humaine et l'action sociale (45,3%), d'enseignement (40,5%) ainsi que les activités spécialisées, scientifiques et techniques (32,5%). Quant aux techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés, ils sont plus représentés dans les activités financières et d'assurance (62,1%), le transport et l'entreposage (41,5%). Dans le sous-secteur de l'information et de la communication, ce sont les cadres supérieurs (41,4%) qui sont plus représentés au quatrième trimestre 2025.

I.4. Répartition des employés permanents selon le sexe

L'analyse de la répartition du nombre d'employés permanents dans le secteur moderne hors administration publique selon le sexe révèle une prédominance des hommes qui constituent 74,6% au quatrième trimestre 2025.

De même, suivant le type d'activité (cf. tableau 4), il est noté une prédominance des hommes dans l'effectif permanent dans l'ensemble des branches d'activités. Il convient tout de même de signaler un recours, assez important, aux femmes dans le secteur des services (37,9%), en particulier dans les sous-secteurs de la santé humaine et l'action sociale (47,7%), de l'enseignement (46,8%), des activités financières et d'assurance (45,0%) et spécialisées, scientifiques et techniques (42,6%).

Graphique 4 : Répartition des employés permanents selon le sexe au quatrième trimestre 2025



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

II. Analyse de la rémunération

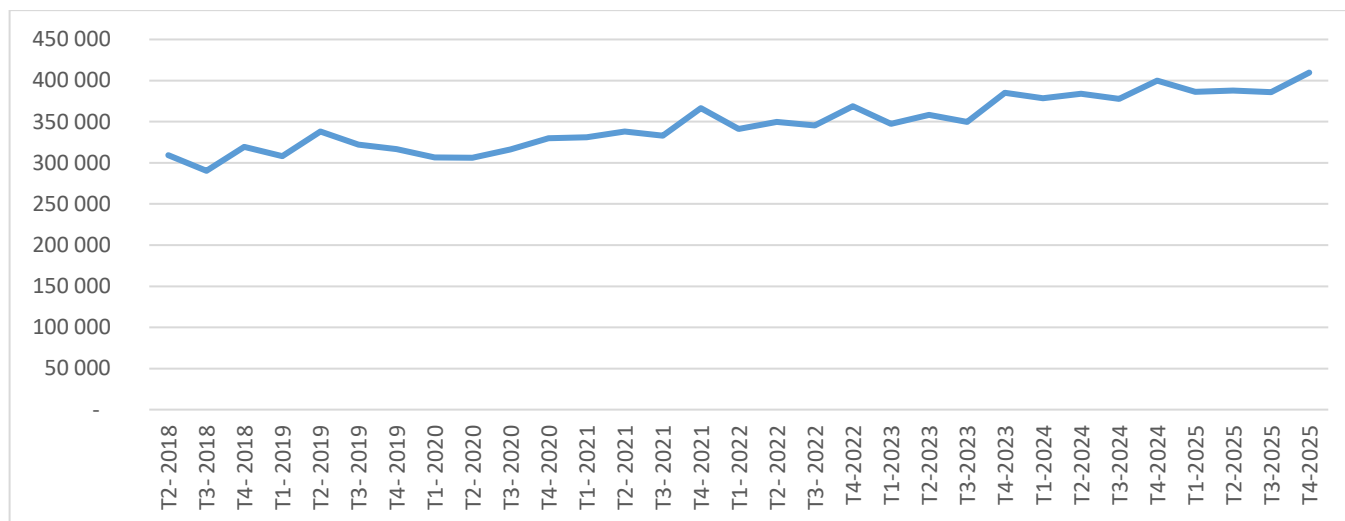
II.1. Vue d'ensemble : la rémunération des travailleurs progresse de 3,4%

Au quatrième trimestre 2025, la masse salariale dans le secteur moderne s'établit à 413,4 milliards de FCFA contre 399,9 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 3,4%. Cet accroissement fait suite à l'augmentation de la masse salariale dans les secteurs de l'industrie (+8,5%) et des services (+1,7%). En revanche, il est noté une baisse des rémunérations dans les secteurs du commerce (-0,7%) et de la construction (-0,7%).

La progression de la masse salariale dans le secteur de l'industrie est portée par celle des rémunérations dans les sous-secteurs des activités extractives (+21,8%), de production et de distribution d'électricité et de gaz (+11,2%) et de fabrication (+7,0%).

De même la hausse de la masse salariale dans les services est en relation avec celle des rémunérations dans les sous-secteurs de l'information et communication (+11,7%), de l'enseignement (+5,5%), des activités artistiques (+2,6%), ainsi que des activités pour la santé humaine (+1,6%).

Graphique 5 : Evolution de la rémunération dans le secteur moderne hors administration publique



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

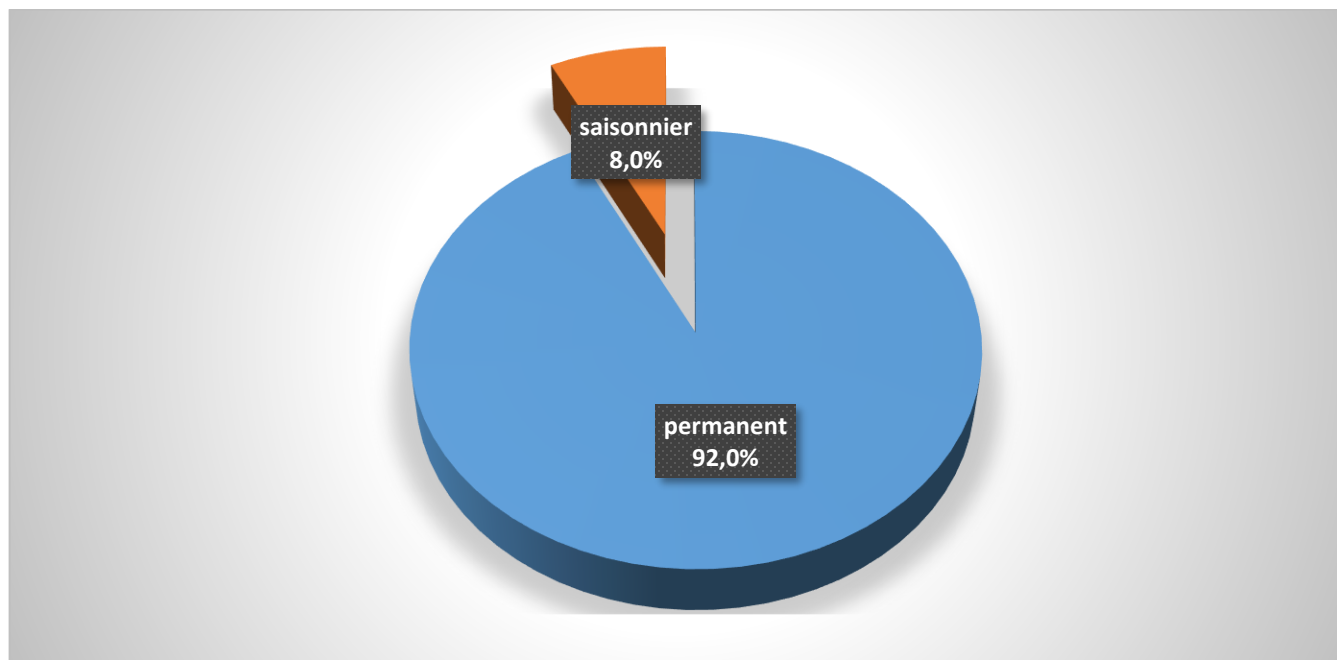
II.2. Répartition de la masse salariale selon le statut dans l'emploi (permanent et saisonnier)

Parallèlement à la distribution des effectifs, une grande partie (92,0%) des salaires versés au quatrième trimestre 2025 par le secteur moderne est destinée aux permanents.

Par ailleurs, selon la branche d'activité (cf. tableau 6), une distribution similaire est observée au quatrième trimestre 2025 pour la totalité des branches d'activités de l'industrie, du commerce

et des services. Toutefois, une part, assez considérable des rémunérations, est versée au personnel non permanent dans l'enseignement (30,2%), la construction (29,0%) et les activités de soutien et de bureau (25,6%).

Graphique 6 : Répartition de la masse salariale suivant le statut permanent ou saisonnier au quatrième trimestre 2025

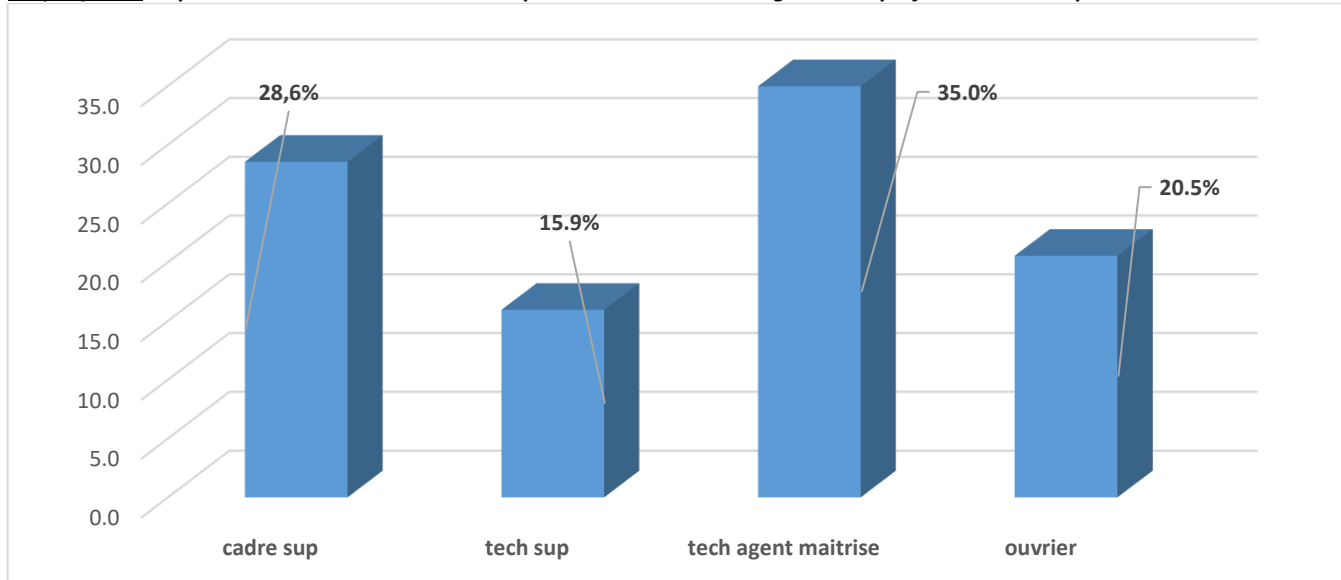


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

II.3. Répartition de la masse salariale des permanents selon la catégorie socioprofessionnelle

Au quatrième trimestre 2025, la répartition de la masse salariale des employés permanents suivant la catégorie socioprofessionnelle, fait ressortir des disparités. En effet, 44,5% de la rémunération est versée à 14,4% des effectifs permanents. En particulier, les cadres supérieurs et les techniciens supérieurs qui représentent, respectivement, 7,3% et 7,1% des effectifs permanents ont perçu, dans cet ordre, 28,6% et 15,9% de la rémunération globale des permanents. En revanche, les ouvriers qui représentent 47,8% des effectifs permanents au quatrième trimestre 2025 ont reçu 20,5% de la masse salariale sur la même période. Quant aux techniciens et agents de maîtrise (37,8% des effectifs), ils ont perçu 35,0% de la rémunération.

Graphique 7 : Répartition de la masse salariale des permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au quatrième trimestre 2025



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Suivant le secteur d'activités (cf. tableau 7), la répartition de la masse salariale des permanents entre les différentes catégories socioprofessionnelles varie d'une branche d'activités à une autre. Dans l'industrie, 42,3% de la masse salariale revient aux techniciens et agents de maîtrise et 27,0% aux ouvriers. Les cadres supérieurs et les techniciens supérieurs ont perçu respectivement, 16,6% et 14,1% de la rémunération dans l'industrie.

Dans le secteur de la construction, les ouvriers ont perçu 37,1% de la rémunération au moment où les cadres supérieurs et techniciens supérieurs ont, respectivement, reçu 23,3% et 13,1% de la masse salariale versée. Quant aux techniciens et agents de maîtrise travaillant dans la construction, ils ont perçu 26,5% de la masse salariale versée au quatrième trimestre 2025 dans ce secteur d'activités.

Dans le commerce, les cadres supérieurs ont perçu 34,6% de la rémunération du quatrième trimestre 2025. Les techniciens et agents de maîtrise ont reçu 28,6% des rémunérations, tandis que les ouvriers et les techniciens supérieurs en ont reçu, respectivement, 21,5% et 15,3%.

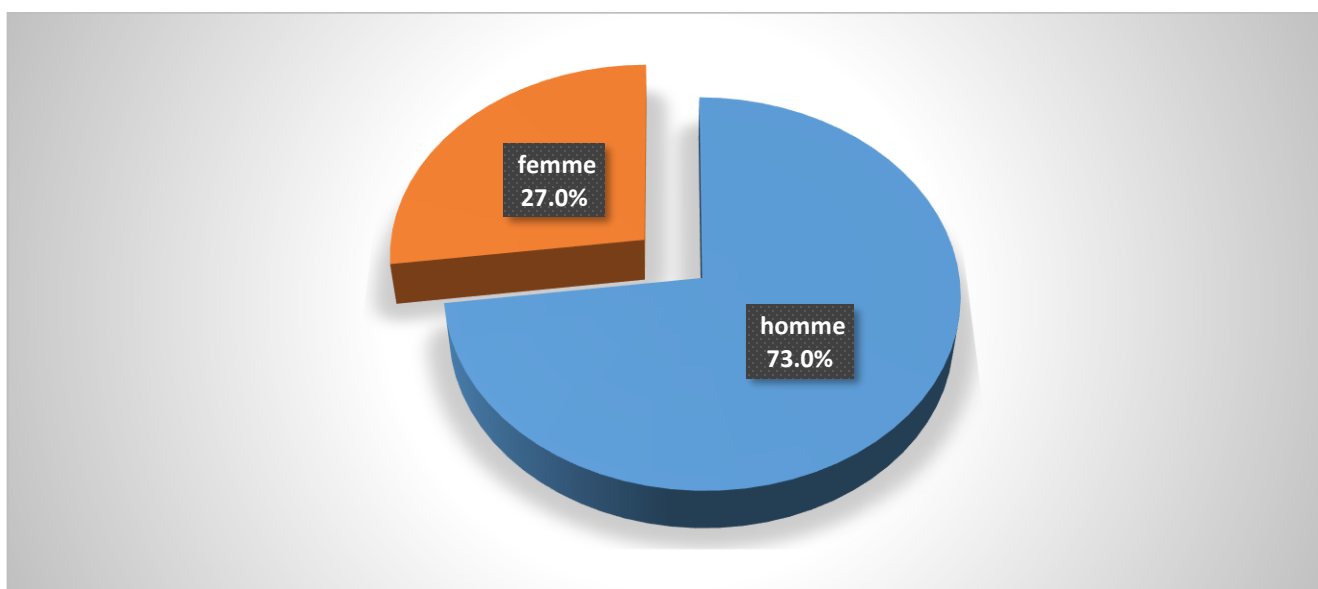
S'agissant des services, plus de deux tiers de la masse salariale du quatrième trimestre 2025 sont versés aux cadres supérieurs (35,7%) et techniciens et agents de maîtrise (32,4%). Les techniciens supérieurs et ouvriers en ont reçu respectivement 17,7% et 14,2%.

II.4. Répartition de la masse salariale des permanents selon le sexe

Parallèlement à la distribution des effectifs, 73,0% des salaires versés aux permanents au quatrième trimestre 2025 sont destinés aux hommes.

Selon le type d'activité (cf. tableau 8), une distribution similaire est observée dans la totalité des branches d'activités. Par ailleurs, une part assez considérable des rémunérations des permanents dans les sous-secteurs de la santé et de l'action sociale (46,4%), de l'enseignement (45,3%), des activités financières et d'assurance (40,5%), des services d'information et de communication (37,1%) et de l'activité immobilière (36,5%), est versée aux femmes.

Graphique 8 : Répartition de la masse salariale suivant le sexe au quatrième trimestre 2025

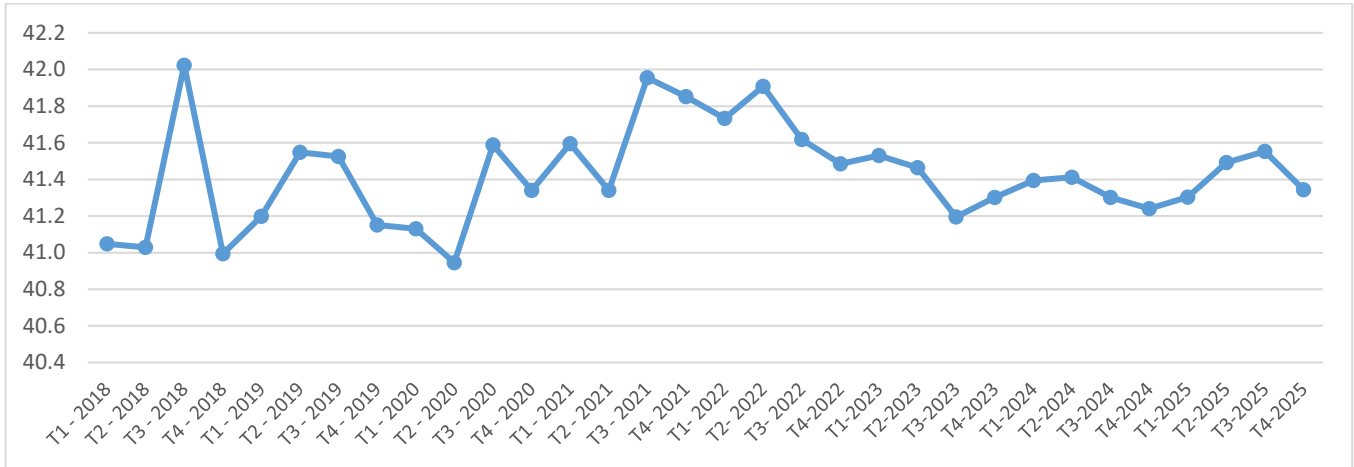


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

III. Analyse des heures travaillées

La durée moyenne hebdomadaire travaillée par employé dans le secteur moderne hors administration publique est estimée à 41,3 heures au quatrième trimestre 2025 contre 41,2 heures au trimestre correspondant de l'année précédente, soit une hausse de 0,3%. Cette situation est imputable principalement à l'augmentation des heures moyennes hebdomadaires travaillées dans l'industrie (+2,0%) et la construction (+0,7%). En revanche, sur la même période, elles diminuent dans le sous-secteur du commerce (-1,4%) et des services (-0,2%).

Graphique 9 : Evolution du nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées par employé dans le secteur moderne hors administration publique



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Annexe

Tableau 1 : Nombre d'employés salariés par secteur d'activité au quatrième trimestre 2025

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2024	T4 - 2025	Evolution (%) T4-25/ T4-24
INDUSTRIE dont ...	95 520	106 069	11,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	5 262	5 614	6,7
ACTIVITES DE FABRICATION	84 276	94 334	11,9
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3 506	3 675	4,8
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	2 476	2 446	-1,2
CONSTRUCTION	30 732	28 228	-8,1
COMMERCE	58 411	59 780	2,3
SERVICES dont ...	148 143	147 868	-0,2
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	15 247	15 579	2,2
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	14 740,5	14 328,0	-2,8
INFORMATION ET COMMUNICATION	8 085	7 508	-7,1
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	53 712	53 437	-0,5
ACTIVITES IMMOBILIERES	902	946	4,9
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	1 970	1 944	-1,3
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	38 483	38 384	-0,3
ENSEIGNEMENT	7 177	7 682	7,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	3 935	4 065	3,3
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	1 337	1 402	4,9
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	2 555	2 592	1,4
EFFECTIF MOYEN	332 806	341 945	2,7

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 2 : Répartition de l'emploi dans le secteur moderne suivant le statut permanent ou saisonnier au quatrième trimestre 2025

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2025		
	Permanents	Non permanents	Total
INDUSTRIE dont ...	72,4	27,6	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	59,3	40,7	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	71,5	28,5	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	97,3	2,7	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	99,3	0,7	100,0
CONSTRUCTION	65,5	34,5	100,0
COMMERCE	78,2	21,8	100,0
SERVICES dont ...	81,2	18,8	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	93,0	7,0	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	92,5	7,5	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	71,6	28,4	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	97,4	2,6	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	88,4	11,6	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	93,4	6,6	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	56,0	44,0	100,0
ENSEIGNEMENT	57,1	42,9	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	85,9	14,1	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	78,6	21,4	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	71,1	28,9	100,0
Ensemble	76,7	23,3	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 3 : Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au quatrième trimestre 2025 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2025				
	cadre	tech	tech ag.	ouvrier	Total
INDUSTRIE dont ...	4,2	5,2	34,0	56,6	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	6,0	9,9	39,2	44,9	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	4,2	4,6	31,6	59,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3,8	12,5	64,4	19,3	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES	2,3	3,9	48,1	45,7	100,0
CONSTRUCTION	5,2	5,7	23,1	66,0	100,0
COMMERCE	6,7	7,4	39,9	46,0	100,0
SERVICES dont ...	9,9	8,3	41,2	40,6	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	7,8	24,6	41,5	26,1	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	2,3	3,6	35,8	58,3	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	41,4	34,8	16,8	7,0	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	10,5	1,3	62,1	26,1	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	13,2	7,9	21,0	57,9	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	20	30,6	16,9	32,5	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	5,1	5,4	13,0	76,5	100,0
ENSEIGNEMENT	13,4	18,5	27,6	40,5	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	9,1	22,1	23,5	45,3	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	21,6	7,7	15,9	54,8	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	0,9	0,0	3,1	96,0	100,0
Ensemble	7,3	7,1	37,6	48,0	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 4 : Répartition de l'effectif permanent dans le secteur moderne suivant le sexe au quatrième trimestre 2025 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2025		
	Homme	Femme	Total
INDUSTRIE dont ...	86,3	13,7	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	86,4	13,6	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	86,9	13,1	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	77,2	22,8	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DE POLLUTION	82,5	17,5	100,0
CONSTRUCTION	92,2	7,8	100,0
COMMERCE	80,6	19,4	100,0
SERVICES dont ...	62,1	37,9	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	76,0	24,0	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	69,9	30,1	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	65,6	34,4	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	55,0	45,0	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	63,2	36,8	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	57,4	42,6	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	68,3	31,7	100,0
ENSEIGNEMENT	53,2	46,8	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	52,3	47,7	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	69,1	30,9	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	55,2	44,8	100,0
Ensemble	74,6	25,4	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 5 : Rémunération des employés salariés par secteur d'activité (en millions de FCFA)

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2024	T4 - 2025	Evolution (%) T4-25/ T4-24
INDUSTRIE dont ...	126 009	136 777	8,5
ACTIVITES EXTRACTIVES	14 660	17 857	21,8
ACTIVITES DE FABRICATION	89 793	96 077	7,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	16 018	17 807	11,2
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	5 538	5 036	-9,1
CONSTRUCTION	24 799	24 638	-0,7
COMMERCE	58 334	57 950	-0,7
SERVICES dont ...	190 751	194 060	1,7
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	22 317	21 224	-4,9
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	8 312	7 842	-5,7
INFORMATION ET COMMUNICATION	38 609	43 124	11,7
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	66 398	66 243	-0,2
ACTIVITES IMMOBILIERES	822	770	-6,3
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	28 373	28 373	0,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	18 698	18 979	1,5
ENSEIGNEMENT	2 575	2 717	5,5
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	1 359	1 381	1,6
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	2 361	2 423	2,6
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	928	985	6,2
Rémunération globale	399 893	413 424	3,4

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC**Tableau 6 : Répartition de la masse salariale suivant le statut permanent et saisonnier au quatrième trimestre 2025 (en %)**

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2025		
	Permanent	Saisonnier	Ensemble
INDUSTRIE dont ...	93,7	6,3	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	88,4	11,6	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	93,2	6,8	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	99,6	0,4	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	99,8	0,2	100,0
CONSTRUCTION	71,0	29,0	100,0
COMMERCE	86,9	13,1	100,0
SERVICES dont ...	95,1	4,9	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	97,3	2,7	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	94,3	5,7	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	97,1	2,9	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	99,3	0,7	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	96,1	3,9	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	96,9	3,1	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	74,4	25,6	100,0
ENSEIGNEMENT	69,8	30,2	64,1
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	88,5	11,5	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	96,3	3,7	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	91,9	8,1	100,0
Rémunération globale	92,0	8,0	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 7 : Répartition de la masse salariale suivant la catégorie socioprofessionnelle au quatrième trimestre 2025 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2025				
	cadre sup	tech sup	tech ag. mait.	ouvrier	Permanent
INDUSTRIE dont ...	16,6	14,1	42,3	27,0	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	16,1	18,1	42,4	23,4	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	18,3	13,2	37,7	30,8	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	7,7	14,8	64,7	12,8	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	18,1	13,0	46,4	22,5	100,0
CONSTRUCTION	23,3	13,1	26,5	37,1	100,0
COMMERCE	34,6	15,3	28,6	21,5	100,0
SERVICES dont ...	35,7	17,7	32,4	14,2	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	30,0	25,7	31,4	12,9	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	8,8	7,5	41,0	42,7	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	59,3	36,8	3,1	0,8	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	25,5	0,2	63,1	11,2	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	40,7	3,9	29,9	25,5	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	43,7	31,8	10,3	14,2	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	21,0	11,6	21	46,4	100,0
ENSEIGNEMENT	27,7	23,0	31,2	18,1	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	28,3	11,7	28,7	31,3	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	47,6	10,0	17,1	25,3	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	15,1	0,0	5,1	79,8	100,0
Rémunération globale	28,6	15,9	35,0	20,5	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 8 : Répartition de la masse salariale des permanents du secteur moderne suivant le sexe au quatrième trimestre 2025 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2025		
	Homme	Femme	Ensemble
INDUSTRIE dont ...	84,0	16,0	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	88,1	11,9	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	84,2	15,8	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	79,4	20,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	82,4	17,6	100,0
CONSTRUCTION	85,0	15,0	100,0
COMMERCE	76,5	23,5	100,0
SERVICES dont ...	63,2	36,8	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	74,0	26,0	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	70,2	29,8	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	62,9	37,1	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	59,5	40,5	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	63,5	36,5	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	57,6	42,4	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	75,3	24,7	100,0
ENSEIGNEMENT	54,7	45,3	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	53,6	46,4	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	66,4	33,6	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	56,3	43,7	100,0
Rémunération globale	73,0	27,0	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 9 : heures hebdomadaires moyennes travaillées par secteur d'activités

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2024	T4 - 2025	Evolution (%) T4-25/ T4-24
INDUSTRIE dont ...	40,8	41,6	2,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	40,1	40,1	0,0
ACTIVITES DE FABRICATION	40,5	43,5	7,5
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	42,5	42,8	0,6
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	40,0	40,0	0,0
CONSTRUCTION	40,3	40,6	0,7
COMMERCE	43,3	42,6	-1,4
SERVICES dont ...	40,6	40,6	-0,2
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	40,0	40,0	0,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	44,4	43,6	-1,9
INFORMATION ET COMMUNICATION	40,1	40,1	0,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	42,6	42,6	0,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	40,0	40,0	0,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	38,2	37,7	-1,3
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	39,0	39,0	0,1
ENSEIGNEMENT	32,0	32,0	0,1
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	51,0	51,1	0,3
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	40,0	40,0	0,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	40,0	40,1	0,4
Heure hebdomadaire moyenne	41,2	41,3	0,3

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Champ couvert

La population cible de l'enquête comprend toutes les entreprises opérant sur le territoire national, qui ont au moins un travailleur rémunéré et qui s'activent dans le secteur moderne. Sont donc exclues les entreprises dont les activités relèvent principalement du secteur de l'agriculture, de la pêche, des services aux ménages privés, des organismes religieux, des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux ainsi que du secteur des services de la défense. La nomenclature d'activités utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT, Révision 1 (NAEMA, Rev1).

Modalité de tirage de l'échantillon

Les entreprises constituant l'échantillon sont sélectionnées selon un plan de sondage aléatoire simple stratifié avec comme base de sondage le répertoire du Recensement Général des Entreprises (RGE) et celui du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). L'univers des entreprises est stratifié selon un double critère : critère d'activités (sections d'activités de la NAEMA rév1) et critère de taille (effectif total du personnel permanent ou chiffre d'affaires des entreprises). Dans chaque section/branche d'activités on distingue les strates des grandes entreprises, des moyennes et des petites. Le tirage des entreprises composant les strates est effectué en deux étapes :

- ✓ première étape : les strates des entreprises de grandes tailles sont tirées de façon exhaustive (à probabilité égale à l'unité), en raison leur poids économique et de leur hétérogénéité.
- ✓ deuxième étape : les unités formant les strates des autres entreprises (moyennes et petites entreprises) sont tirées proportionnellement à la taille de leur strate dans chaque section d'activités : il s'agit d'un tirage aléatoire avec probabilité inégale d'une strate à l'autre.

Modalité de calcul des indicateurs

Pour estimer le nombre d'emploi, il est fait recours à l'estimateur d'Horvitz-Thompson.

L'estimation de la rémunération brute sur l'ensemble de la population d'entreprises est obtenue en agrégeant les salaires, les paiements spécifiques et les paiements des heures supplémentaires déclarés par chaque entreprise pondérés de leur poids respectif.

Les indicateurs des heures travaillées sont élaborés sur la base des heures moyennes hebdomadaires effectuées par chaque type d'employés suivant les différents secteurs d'activités. La durée de travail hebdomadaire moyenne pour une entreprise donnée est calculée sous forme de moyenne pondérée des heures déclarées pour les différentes catégories d'emploies de l'entreprise par leurs effectifs.

Diffusion

Les indicateurs de l'EERH sont élaborés sur une périodicité trimestrielle et publiés 90 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'ANSD (www.ansd.sn).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Dr. Abdou DIOUF**

Directeur Général : **Dr. Momath CISSE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Dr. Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Dr. Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Dr. Ramlatou DIALLO, Mamadou NDIAYE, Amath NDAMA THIAM, Mansour Laye Thiaw, Thierno Birahim NIANG et Moussa SALL**

Equipe de collecte : **Gana NDIAYE, Thierno Abdourahim FOFANA, Fatoumata YADE, Abdou Maré NDIAYE, Sylvie B. D. SARR, Nafy KANOUTE, Alassane BALDE, Ibrahima BA & Laure Alice Valérie BADJI**

Diffusion: **Dr. El Hadji Malick GUEYE & Alain François DIATTA**